



COMPTES FINANCIERS ANNUELS

COMPTES FINANCIERS ANNUELS

Afférents aux opérations de l'exercice 2010
de la Fondation européenne pour la formation

Fondation européenne pour la formation
Viale Settimio Severo 65
I 10133 Turin - Italie

L'ETF fait partie des agences de l'Union européenne. Elle a pour mission d'aider les pays en transition et en développement à exploiter leur potentiel en ressources humaines grâce à la réforme des systèmes d'éducation, de formation et du marché du travail dans le cadre de la politique extérieure de l'Union européenne

Villa Gualino
Viale Settimio Severo 65
I - 10133 Turin - Italie

E-mail: info@etf.europa.eu
Page d'accueil: www.etf.europa.eu
T: +39.011.630.2222
F: +39.011.630.2200

Rapport établi par:
Martine Smit – Comptable
Josefina Burgos Mateu – Comptable adjoint

TABLE DES MATIERES

Glossaire	4
I. Introduction	5
II. Conseil de direction et équipe de gestion	6
III. États financiers 2010	8
1. Compte de résultat économique	8
2. État de variation des capitaux propres	9
3. Bilan	10
4. Analyse des flux de trésorerie	11
5. Compte de résultat budgétaire	12
6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique	13
7. Soldes bancaires	14
8. Éléments d'actif et de passif éventuels	15
IV. Remarques sur les états financiers	16
1. Compte de résultat économique	17
2. État de variation des capitaux propres	18
3. Bilan	18
4. Analyse des flux de trésorerie	22
5. Compte de résultat budgétaire	22
6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique	22
7. Éléments d'actif et de passif éventuels	22
V. Remarques sur l'exécution du budget et la gestion financière	23
1. Introduction	23
2. Utilisation des crédits	25
i. Crédits de l'exercice courant – Subvention ETF	25
ii. Crédits reportés de 2009 à 2010 – Subvention ETF	30
iii. Crédits des fonds affectés	32
VI. Tableau des effectifs de l'ETF	33
Annexe I: Liste des membres du conseil de direction	34

GLOSSAIRE

Dettes à court terme	Dettes détenues par l'entité et échéant dans l'année. Les dettes à court terme font partie des dettes courantes.
Comptabilité d'engagement	Méthodologie comptable qui reconnaît les revenus lorsqu'ils sont gagnés et les dépenses lorsqu'elles sont réalisées, plutôt qu'à leur réception ou à leur paiement.
Actif	L'actif appartient à une personne physique ou morale et a une valeur commerciale ou une valeur d'échange. L'actif peut consister en des biens ou en des créances sur autrui.
C1/Encours de crédits	Crédits approuvés de l'exercice en cours ou fonds réservés aux opérations et activités de l'exercice en cours.
C4/Crédits délégués	Crédits approuvés de l'exercice en cours ou fonds réservés aux opérations et activités spécifiquement déléguées.
C8/Report	Crédits reportés de droit. Report de crédits engagés mais non payés durant l'exercice précédent, également appelé «Reste à liquider» (RAL).
R0/Recettes affectées	Fonds destinés à un usage spécifique, reçus d'organismes autres que la Commission européenne.
Comptabilité de caisse	Méthode comptable basée sur les flux de trésorerie. Les transactions sont comptabilisées lors de l'encaissement ou du décaissement des montants.
Convention	Les conventions sont des accords passés entre la Commission européenne et l'ETF qui portent sur des tâches spécifiques à exécuter par l'ETF.
Actif circulant	Série d'éléments d'actifs considérés comme étant liquides dans la mesure où ils peuvent être convertis en argent dans l'année. Ces postes du bilan comprennent les disponibilités, les créances et les stocks.
Dettes courantes	Dettes à payer dans l'année suivant la date du bilan.
État financier	Rapport écrit présentant une description quantitative de la santé financière d'une organisation. Il comprend un compte de résultat économique (équivalent à un état des profits et pertes), un bilan, un tableau des flux de trésorerie, un état de variation des capitaux propres et des remarques explicatives.
Régie d'avances	Comptes bancaires et/ou espèces servant aux petites dépenses.
Passif	Obligation financière, dette, créance ou perte potentielle.
RAL	Reste à liquider, pour crédits restant à liquider.

I. INTRODUCTION

Base de travail

Les états financiers ont pour objectif de fournir des informations sur la situation financière, la performance et les flux de trésorerie de la Fondation européenne pour la formation (ci-après l'ETF) présentant une utilité pour un large éventail d'utilisateurs.

Depuis cet exercice, les états financiers ont été préparés conformément aux règles de comptabilité adoptées par le comptable de la Commission européenne, qui sont fondées sur les principes de la comptabilité d'engagement en ce qui concerne le résultat économique, le bilan et les flux de trésorerie. Pour toute information complémentaire sur les règles et principes de comptabilité, consultez la section IV, «Remarques sur les états financiers». L'exécution du budget est préparée sur la base d'une comptabilité de caisse modifiée.

Les politiques en matière de comptabilité ont été appliquées de manière cohérente durant l'ensemble de la période.

Entité publiante

Les présents états financiers concernent l'ETF, entité du secteur public instituée par le règlement n° 1360/90 du Conseil du 7 mai 1990.

En 2008, le règlement financier révisé de l'ETF a été soumis au conseil de direction pour adoption (n° 1339/2008) et il est entré en vigueur le 10 janvier 2009.

L'ETF reçoit une subvention annuelle provenant du budget opérationnel de la CE et peut également recevoir des contributions d'autres organismes privés ou publics et des gouvernements. L'ETF est chargée par la Commission de la gestion d'autres fonds, pour la mise en œuvre de projets d'enseignement et de formation professionnels, tels que le programme MEDA (région méditerranéenne).

L'ETF a pour mission d'aider les pays en transition et en développement à exploiter leur potentiel en ressources humaines grâce à la réforme des systèmes d'éducation, de formation et du marché du travail dans le cadre de la politique extérieure de l'Union européenne

II. CONSEIL DE DIRECTION ET EQUIPE DE GESTION

Le conseil de direction

La Fondation européenne pour la formation est dirigée par un conseil comprenant un représentant de chaque État membre de l'Union européenne, trois représentants de la Commission ainsi que trois experts sans droit de vote désignés par le Parlement européen. En outre, trois représentants des pays partenaires peuvent assister aux réunions du conseil de direction en tant qu'observateurs. Les réunions sont présidées par un représentant de la DG Éducation et Culture.

Le conseil de direction s'est réuni deux fois en 2010. Il est responsable de l'adoption du projet de programme de travail annuel de l'ETF et de son budget, sous réserve de l'approbation du Parlement européen dans le contexte du budget général de l'Union européenne.

- **Réunion du 14 juin 2010 (Turin)**

Rapport annuel d'activités 2009

Le projet du rapport annuel d'activités de l'ETF a été présenté pour 2009. Il était axé sur l'analyse du budget et la répartition du personnel selon les principales fonctions de l'ETF. En ce qui concerne les résultats, ils sont directement liés à la dotation budgétaire et aux fonctions de l'ETF. Il y a une légère différence par rapport à ce qui était prévu en 2008, avec une augmentation des examens et analyses politiques ainsi que de l'assistance offerte à la Commission et un nombre moins important de mesures de renforcement des capacités.

Le document a été adopté par le conseil de direction. Il sera transmis au Conseil et au Parlement européen.

États financiers et réserve budgétaire de l'ETF

Les états financiers ont été présentés pour 2009. Établie par le règlement financier, la présentation des états financiers est identique pour la Commission européenne et les autres organes de l'UE. La Cour des comptes a rendu un avis officiel globalement favorable, qui, parallèlement à l'avis du conseil de direction, sert de base à la décharge budgétaire. Le Parlement européen a donné décharge concernant les états financiers 2009 de l'ETF le 24 janvier 2011.

Les états financiers 2009 se caractérisent essentiellement par une perte budgétaire de 70 000 EUR qui s'explique par le fait que l'ETF n'a pas demandé le montant total des crédits de paiement disponibles. Le pourcentage payé sur les crédits disponibles est de 90,50 %. L'avis officiel du conseil de direction sur les états financiers 2009 doit être transmis à l'autorité budgétaire d'ici le 1^{er} juillet 2010.

Le conseil de direction a adopté les états financiers 2009.

- **Réunion du 14 novembre 2010 (Turin)**

Programme de travail et budget

Le projet de programme de travail 2011 de l'ETF a été adopté.

Le projet de budget 2011 de l'ETF a été adopté par le conseil de direction.

Le budget modifié 2010 et «l'autorisation préalable du virement budgétaire: le virement de fonds recouvrés jusqu'à un maximum de 150 000 € du poste budgétaire 1190 (Pondérations) vers les activités sélectionnées du titre 2 et du titre 3 qui ont été placées en réserve en raison de la réduction dans les crédits d'engagement disponibles» ont été adoptés par le conseil de direction. Au final, cette autorisation relative aux pondérations n'a pas été utilisée.

L'avant-projet d'état prévisionnel des dépenses et des recettes ainsi que les orientations générales sous-jacentes 2012 ont été approuvés par le conseil de direction.

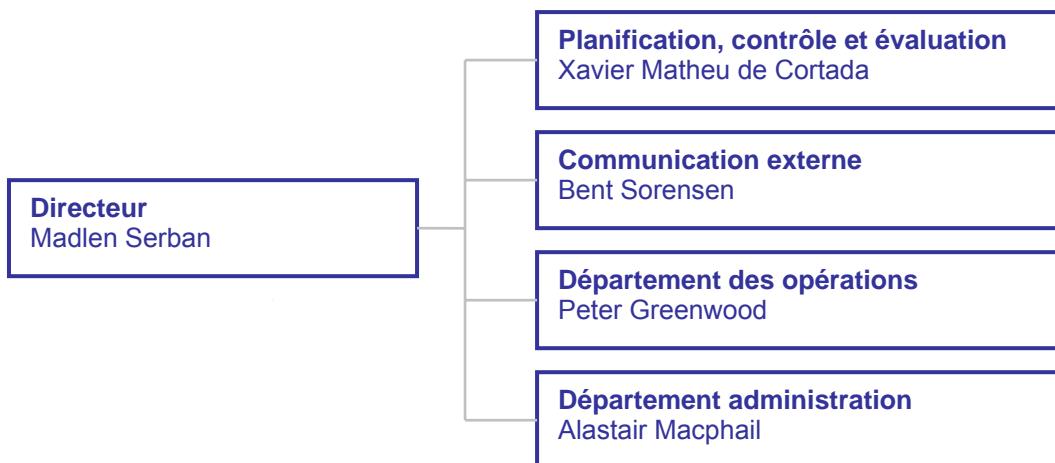
Structure de l'ETF

En 2010, aucun changement particulier n'est intervenu dans la structure de l'ETF, mais des restructurations internes du département «administration» et du département des opérations ont eu lieu. La restructuration du département «administration» a été mise en œuvre en 2010, alors que celle du département des opérations a été mise en œuvre début 2011.

À la base de toutes les opérations de l'ETF se trouvent l'unité «Planification, contrôle et évaluation», le département «Administration» et l'unité «Communication externe» qui fournissent un soutien technique et administratif à l'ensemble de l'organisation.

Les chefs de département respectifs, avec la directrice, forment l'équipe de gestion (EG), qui est l'organe décisionnel au sein de l'ETF.

En 2010, la structure globale se présentait de la manière suivante:



Aucun changement notable n'est intervenu dans la composition de l'équipe de gestion en 2010. En 2011, certains changements seront apportés à l'équipe de gestion, en raison de la restructuration interne et de la mise en œuvre du département des opérations.

III. États financiers 2010

1. Compte de résultat économique

	2010	2009
Recettes opérationnelles	19,538,411.72	19,438,999.36
Recettes opérationnelles - subvention CE	19,196,840.29	18,800,000.00
Recettes opérationnelles - remboursement CDT	0.00	85,791.00
Recettes opérationnelles - divers	87,291.38	-15,184.35
Recettes opérationnelles - ministère italien des affaires étrangères	52,574.40	20,282.47
Recettes opérationnelles - en attente d'apurement par la CE	201,705.65	548,110.24
TOTAL DES RECETTES OPERATIONNELLES	19,538,411.72	19,438,999.36
Dépenses administratives	-14,850,740.02	-15,071,245.57
Dépenses de personnel	-11,985,986.31	-12,278,504.74
Dépenses liées aux immobilisations	-302,835.88	-309,525.43
Autres dépenses administratives	-2,561,917.83	-2,483,215.40
Dépenses opérationnelles	-4,098,281.50	-4,978,300.42
Dépenses opérationnelles - subvention CE	-3,844,001.45	-4,409,907.71
Dépenses opérationnelles - ministère italien des affaires étrangères	-52,574.40	-20,282.47
Dépenses opérationnelles - ETE-MEDA	-201,705.65	-548,110.24
TOTAL DEPENSES ADMINISTRATIVES ET OPERATIONNELLES	-18,949,021.52	-20,049,545.99
EXCEDENTS PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	589,390.20	-610,546.63
Dépenses financières	-728.17	-734.13
DEFICITS PROVENANT DES ACTIVITES NON OPERATIONNELLES	-728.17	-734.13
SURPLUS DES ACTIVITES ORDINAIRES	588,662.03	-611,280.76
SURPLUS/(DEFICIT) DES POSTES EXTRAORDINAIRES	0.00	0.00
RESULTAT ECONOMIQUE DE L'ANNEE	588,662.03	-611,280.76

2. Etat de variation des capitaux propres

Capitaux	Excédents/déficits accumulés	Résultat économique de l'exercice	Capitaux (total)
Bilan au 31 décembre 2009	944,605.66	-611,280.76	333,324.90
Changements des politiques de comptabilité	0.00		0.00
Autres réévaluations	0.00		0.00
Reclassements	0.00		0.00
Affectation du résultat économique 2009	-611,280.76	611,280.76	0.00
Résultat économique de l'exercice 2010	0.00	588,662.03	588,662.03
Bilan au 31 décembre 2010	333,324.90	588,662.03	921,986.93

Note: l'ETF ne possède pas de réserves

3. Bilans financiers au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009

ACTIF	31/12/2010	31/12/2009	PASSIF	31/12/2010	31/12/2009
A. VALEURS IMMOBILISEES			A. CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations incorporelles			Excédents/déficits accumulés	333,324.90	944,605.66
Droits d'occupation	5,000,000.00	5,000,000.00	Résultat économique de l'exercice	588,662.03	-611,280.76
Licences de logiciels	500,470.89	344,637.63	CAPITAL TOTAL	921,986.93	333,324.90
Amortissement	-2,998,434.96	-2,786,785.65			
Sous-total	2,502,035.93	2,557,851.98	C. PASSIF NON COURANT		
Immobilisations corporelles			Provision pour risques et frais		
Matériel et mobilier	298,447.38	304,675.54	Affaires juridiques	230,000.00	998,712.86
Equipement informatique	1,461,328.36	1,394,724.41	TOTAL PASSIF NON COURANT	230,000.00	998,712.86
Amortissement	-1,626,287.40	-1,558,370.94	D. PASSIF COURANT		
Sous-total	133,488.34	141,029.01	Provision pour risques et frais	0.00	0.00
TOTAL VALEURS IMMOBILISEES	2,635,524.27	2,698,880.99	Dettes à court terme	3,878,121.08	4,977,576.17
B. ACTIF CIRCULANT			Créditeurs courants	448,338.05	3,426,670.44
Stocks			Créditeurs divers	390,309.87	313,995.73
Publications	22,812.80	37,964.75	Compte de régularisation actif et passif	2,639,140.34	710,703.06
Sous-total	22,812.80	37,964.75	Autres dettes à court terme dues à des entités consolidées de la CE	373,515.72	47,598.26
Préfinancement à court terme			Préfinancement reçu d'entités consolidées de la CE	26,817.10	478,608.68
Préfinancement à court terme	516,838.07	1,130,769.99	TOTAL PASSIF COURANT	3,878,121.08	4,977,576.17
Sous-total	516,838.07	1,130,769.99			
Créances à court terme					
Créances courantes	57,948.06	11,046.09			
Créances diverses	237,292.23	101,576.24			
Recettes accumulées	14,524.92	0.00			
Autres	40,142.89	76,329.71			
Créances à court terme auprès d'entités consolidées	3,074.32	1,386.00			
Sous-total	352,982.42	190,338.04			
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
Comptes bancaires	1,501,650.45	2,251,160.16			
Régie d'avances	300.00	500.00			
Sous-total	1,501,950.45	2,251,660.16			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2,394,583.74	3,610,732.94			
TOTAL	5,030,108.01	6,309,613.93	TOTAL	5,030,108.01	6,309,613.93

4. Etat de la trésorerie

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2010	2009
Excédents provenant des activités d'exploitation	588,662.03	-611,280.76
<u>Ajustements</u>		
Amortissements (immobilisations incorporelles)	211,649.31	201,387.40
Amortissements (immobilisations corporelles)	76,034.62	116,997.17
Provisions pour risques et frais liés au personnel	-768,712.86	137,712.86
Diminution de la réduction de valeur pour les dettes douteuses	-33,839.23	8,933.34
Diminution du stock	15,151.95	-8,859.14
Diminution du préfinancement à court terme	613,931.92	-142,976.08
Augmentation des créances à court terme	-127,116.83	61,129.66
Diminution des créances liées à des entités consolidées de la CE	-1,688.32	-151.00
Diminution des dettes à court terme	-973,580.97	390,044.05
Augmentation du passif lié à des entités consolidées de la CE	-125,874.12	-1,865,807.29
Perte sur la vente de propriétés, d'installations et d'équipements		0.00
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	-525,382.50	-1,712,869.79
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-224,327.21	-54,089.12
Produits d'immobilisations corporelles et incorporelles (+)	0.00	0.00
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	-224,327.21	-54,089.12
Baisse nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-749,709.71	-1,766,958.91
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	2,251,660.16	4,018,619.07
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	1,501,950.45	2,251,660.16

En ce qui concerne les activités opérationnelles, l'ETF ne prévoit pas de provision pour les créances, préfinancements et postes extraordinaires — uniquement pour les dettes à long terme.

En ce qui concerne les activités d'investissement, l'ETF ne perçoit pas de revenus liés aux produits d'actifs immobilisés, d'activités financières ou d'opérations de reclassification.

L'ETF n'offre pas d'avantages sociaux au personnel, mais les congés non pris sont enregistrés comme «autres dettes».

5. Compte de résultat budgétaire

	31/12/2010	31/12/2009
Recettes		
Subvention de la CE	19,297,822.00	18,800,000.00
CDT - Centre de traduction	0.00	85,791.00
Autres bailleurs de fonds - ministère italien des affaires étrangères	5,571.74	225,856.49
Autres bailleurs de fonds - CE - convention ETE-MEDA	0.00	0.00
Autres bailleurs de fonds - CE - convention Tempus TA 2007	0.00	0.00
Recettes diverses	18,298.70	7,655.85
Total des recettes (a)	19,321,692.44	19,119,303.34
Dépenses		
<i>Personnel - Titre I du budget</i>		
Paiements	-13,277,182.81	-12,368,578.56
Crédits reportés	-171,720.82	-751,347.43
<i>Administration - Titre II du budget</i>		
Paiements	-1,036,083.17	-1,087,490.84
Crédits reportés	-474,761.73	-356,517.81
<i>Activités d'exploitation - Titre III du budget</i>		
Paiements	-4,238,945.70	-4,614,292.77
Crédits reportés	0.00	-70.00
<i>Recettes affectées - Titre IV</i>		
Paiements	-223,016.27	-351,795.27
Crédits reçus - non payés en 2009	-286,284.28	-503,728.84
<i>CE - convention ETE-MEDA - Titre V</i>		
Paiements	-201,705.65	-548,110.24
Crédits reçus - non payés en 2009	-248,467.46	-450,173.11
Total des dépenses (b)	-20,158,167.89	-21,032,104.87
Résultats budgétaires pour l'exercice financier (a-b)	-836,475.45	-1,912,801.53
Crédits reportés et annulés	55,597.92	213,061.56
Ajustement pour report à partir de l'exercice précédent de crédits disponibles au 31 décembre provenant des recettes préaffectées	953,971.95	1,627,950.94
Différences de change	-1,786.30	1,462.62
Solde du compte de résultat de l'exercice financier	171,308.12	-70,326.41
Solde reporté de l'exercice financier précédent	-70,326.41	1,182,963.26
Remboursements à la CE	0.00	-1,182,963.26
Montant total à rembourser à la CE	100,981.71	-70,326.41
Subvention de la Commission (recettes accumulées)	19,368,148.41	18,800,000.00
Montant relatif à l'exercice 2010 à rembourser à la CE	100,981.71	0.00

6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique

	montant
Profits économiques 2010	+/- 588,662.03
<i>Ajustement des postes de régularisation (postes non compris dans le résultat budgétaire, mais compris dans le résultat économique)</i>	
Ajustements pour la séparation des régularisations (reprise 31.12.N-1)	- -2,665,719.13
Ajustements pour la séparation des régularisations (régularisations 31.12.N)	+ 2,481,278.76
Montant provenant du compte de liaison avec la Commission repris dans le compte de résultat économique	- 100,981.71
Amortissement d'immobilisations corporelles et incorporelles	+ 302,835.88
Provisions	+ -768,712.86
Ordres de recouvrement émis en 2010	-
Préfinancements régularisés au cours de l'exercice	+
Paiements effectués à partir de crédits de paiement reportés	+ 1,084,274.32
Dépenses à régulariser CE pour l'exercice 2010 sur les fonds affectés	+/- -201,705.65
Différences de change	+/- -1,786.30
<i>Ajustement des postes budgétaires (postes compris dans le résultat budgétaire, mais non compris dans le résultat économique)</i>	
Acquisition d'actifs	- -224,327.21
Nouveaux préfinancements payés au cours de l'exercice 2010	- -516,838.07
Ordres de recouvrement budgétaires émis et payés	-
Crédits de paiement reportés à l'exercice 2011	- -1,181,234.32
Annulation des crédits de paiement reportés non utilisés de l'exercice précédent	+ 55,597.92
Ajustement des reports de l'exercice précédent provenant de recettes affectées	+ 953,971.95
Provisions pour risques et frais	- 64,664.80
Autres - Fonds ITF 2010	+/- 94,660.99
total	166,604.82
Résultat budgétaire 2010	171,308.12
Delta non expliqué	-4,703.30

7. Soldes bancaires

	31.12.2010	31.12.2009
ETF		
ETF euros national	12,675.78	193,393.48
ETF euros	654,436.87	785,438.92
ETF ministère italien des affaires étrangères	290,675.22	533,869.18
ETF régie d'avances	300.00	500.00
	958,087.87	1,513,201.58
Convention ETE MED		
ETE MED	543,862.58	738,458.58
	543,862.58	738,458.58
Total	1,501,950.45	2,251,660.16

Les conventions sont des accords passés entre la Commission européenne et l'ETF. Ces fonds, ainsi que les fonds provenant du ministère italien des affaires étrangères, sont de nature pluriannuelle et n'ont pas d'impact sur le résultat économique de l'ETF dans la mesure où ils sont versés aux bénéficiaires finaux ou remboursés lorsqu'ils ne sont pas distribués. Les fonds en question apparaissent dans le bilan à la rubrique Dettes à court terme. Cela vaut également pour les intérêts encaissés.

8. Eléments d'actif et de passif éventuels au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009

ACTIF EVENTUEL	31/12/2010	31/12/2009
Garanties perçues pour des préfinancements	6,000.00	234,240.00
TOTAL	6,000.00	234,240.00

PASSIF EVENTUEL	31/12/2010	31/12/2009
RAL - Engagements de paiement sur crédits en souffrance	646,472.55	1,107,865.24
TOTAL	646,472.55	1,107,865.24

IV. REMARQUES SUR LES ETATS FINANCIERS

Règles et principes comptables

Les principes comptables appliqués sont conformes aux dispositions du règlement financier de l'ETF, adopté par le conseil de direction de l'ETF le 10 janvier 2009 et complété par les modalités d'application adoptées le 8 septembre 2003. Les modalités d'application correspondantes du règlement financier révisé de l'ETF ont été finalisées et ont été soumises au conseil de direction de l'ETF pour approbation.

Les états financiers sont établis sur la base des principes comptables généralement admis spécifiés dans les modalités d'application détaillées du règlement financier général, à savoir:

- (a) la continuité des activités;
- (b) la prudence;
- (c) la permanence des méthodes comptables;
- (d) la comparabilité des informations;
- (e) l'importance relative;
- (f) la non-compensation;
- (g) la prééminence du fond sur la forme;
- (h) la comptabilité d'exercice.

Les règles de comptabilité de l'ETF sont celles appliquées par la CE. Celles-ci ont été établies en conformité avec les normes de comptabilité publique internationale (IPSAS) publiées par l'International Federation of Accountants (IFAC).

Dans la comptabilité d'exercice, les transactions et autres événements sont comptabilisés lorsqu'ils surviennent (et plus seulement à la réception ou au versement des fonds ou de leur équivalent). Ils sont donc enregistrés dans les livres de comptes et comptabilisés dans les relevés financiers des périodes auxquelles ils se rapportent. Les éléments comptabilisés dans le cadre de cette méthode sont les actifs, les passifs, les actifs nets/fonds propres, les recettes et les dépenses.

Conversion en euros

Le budget de l'ETF est préparé et exécuté en euros et les comptes sont présentés en euros. Un nombre limité d'opérations sont converties aux taux nationaux, au moyen des taux de change de l'euro annoncés dans la série C du Journal officiel de l'Union européenne et conformément aux dispositions statutaires en la matière. Tous les engagements budgétaires et juridiques sont établis en euros.

Éléments des états financiers

Les états financiers comportent les postes suivants:

1. Compte de résultat économique;
2. État de variation des capitaux propres;
3. Bilan;
4. Analyse des flux de trésorerie.

Les états suivants sont fournis pour contribuer à la présentation d'une image fidèle et sincère:

5. Compte de résultat budgétaire;
6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique;
7. Soldes bancaires;
8. Éléments d'actif et de passif éventuels.

1. COMPTE DE RESULTAT ECONOMIQUE

Le compte de résultat économique est l'équivalent d'un «compte des profits et pertes». Il présente les revenus, les dépenses et les revenus/pertes nets de l'exercice, c'est-à-dire le «résultat économique». Celui-ci est déterminé en déduisant le total des dépenses du total des recettes. Cette différence est augmentée ou diminuée par les résultats économiques des exercices antérieurs et en particulier par les montants remboursés à la Commission.

Recettes d'exploitation

Les recettes sont comptabilisées lorsqu'elles sont acquises, à savoir, concernant la subvention de la Commission, au moment de l'adoption du budget annuel. S'agissant des autres financements CE, l'ETF est en train d'adopter la même approche que pour les financements provenant d'autres sources, c'est-à-dire que les recettes sont acquises à la réception du paiement.

Les recettes d'exploitation sont ventilées de la manière suivante:

- La subvention annuelle de la Commission
Les recettes liées à la subvention de la Commission représentent la subvention annuelle de la Commission d'un montant de 19 297 822,22 EUR, moins le montant à rembourser, soit 100 981,71 EUR (Compte de résultat budgétaire), ce qui donne un total de 19 196 840,29 EUR.
- Par addition des recettes diverses accumulées d'un montant total de 87 239,62 EUR et 51,76 EUR au titre des différences de change, on obtient un total de recettes diverses s'élevant à 18 291,38 EUR.
- La subvention de la Commission est répartie entre les titres 1 & 2 (15 03 27 01) et le titre 3 (15 03 27 02)
- Autres recettes d'exploitation

En 2010, le ministre italien des Affaires étrangères a approuvé la réutilisation d'intérêts encaissés pour un montant de 5 571,74 EUR. Cependant, pour donner une présentation plus réaliste et conforme aux principes de la comptabilité d'engagement, aucune recette n'a été introduite dans les comptes étant donné qu'aucun paiement n'a été approuvé au titre des fonds reçus. Le montant restant est inclus dans les passifs en tant que «Compte de régularisation actif et passif». Ce type de financement est désigné sous le terme «fonds affectés» ou «recettes affectées». Introduit comme recettes, on trouve l'ajustement pour les dépenses déjà prises en compte, représentant le montant des dépenses pour le projet MEDA-ETE (201 785,65 EUR), à apurer par la Commission. Une somme de 52 274,40 euro a été introduite comme recette dans cette ligne. Cette somme correspond à un montant approuvé pour des paiements relatifs aux sommes reçues en 2009.

Dépenses administratives et opérationnelles

Au sens du calcul du solde de l'exercice, les dépenses font référence aux paiements sur crédits de l'exercice, auxquels s'ajoutent les dépenses accumulées afférentes aux engagements du même exercice financier qui sont reportées à l'exercice suivant.

Les paiements enregistrés dans les comptes sont ceux qui ont été autorisés et effectués par le comptable avant le 31 décembre 2010.

Le report des crédits est généralement limité au seul exercice suivant, sauf en ce qui concerne les recettes affectées. Les crédits relatifs aux recettes affectées peuvent être reportés jusqu'à la date finale de l'accord y afférent.

Le report est de droit lorsqu'il correspond à un engagement juridiquement contraignant restant à payer; dans tous les autres cas, il est soumis à l'autorisation préalable du conseil de direction.

Les dépenses se divisent en dépenses administratives, opérationnelles et financières, ainsi qu'en paiements liés aux recettes affectées.

Les dépenses administratives englobent 1) les paiements liés au personnel, y compris les dépenses accumulées liées aux congés du personnel qui n'ont pas été pris durant l'exercice, 2) les coûts liés aux stocks et aux immobilisations y compris les amortissements, et 3) d'autres dépenses administratives notamment liées à l'infrastructure et au matériel, y compris les pertes liées au taux de change.

Les dépenses opérationnelles sont dans l'ensemble liées à l'exécution du programme de travail de l'ETF. Elles comprennent les montants liés à l'exécution de projets financés en dehors de la subvention annuelle de l'ETF, c'est-à-dire les recettes affectées.

Les dépenses financières comprennent les frais bancaires et les arrondis.

2. État de variation des capitaux propres

L'état de variation des capitaux propres comprend seulement le résultat économique de l'exercice.

3. Bilan

Le bilan est une liste détaillée faisant apparaître tous les éléments d'actif et de passif ainsi que les fonds propres reflétant la situation financière d'une organisation à une date précise. Pour l'ETF, cette date est le 31 décembre 2010.

Actif

Actif immobilisé

L'actif immobilisé comprend les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles. Les immobilisations incorporelles représentent les droits d'occupation des locaux et les licences d'utilisation des logiciels. L'amortissement relatif aux droits d'occupation des locaux est calculé sur la base du contrat de location de 30 ans faisant suite à la contribution financière allouée pour les travaux de restauration. Les frais de location annuelle sont symboliquement de 1 EUR.

A partir de 2010, la règle de comptabilité N°6 est devenue applicable totalement avec la fin de la période de dérogation concernant la capitalisation des actifs incorporels générés en interne. Le niveau de matérialisation pour un actif est situé à 500.000 euro.. En 2010 aucun logiciel développé en interne n'a atteint ce montant.

Les immobilisations corporelles représentent tous les biens meubles (matériel informatique, installations techniques et mobilier) dont le prix d'achat est supérieur à 420 EUR et qui sont évalués à leur valeur d'acquisition en monnaies nationales, convertie en euros aux taux de change comptable en vigueur à la date de l'achat.

La date de livraison est prise comme base pour le calcul de l'amortissement, qui est calculé tous les mois.

L'actif immobilisé n'est pas inscrit au compte des dépenses; il est enregistré immédiatement en tant qu'actif dans le bilan. L'amortissement est comptabilisé parmi les dépenses. L'amortissement a une influence sur le résultat de l'exercice financier. La valeur comptable nette de l'actif immobilisé est présentée dans les deux tableaux ci-dessous.

Immobilisations incorporelles

	Droits d'occupation des locaux	Licences de logiciels	Total
A. Prix d'achat:			
Valeur au 1 ^{er} janvier 2010	5,000,000.00	344,637.63	5,344,637.63
Changements durant l'exercice:			
• Additions		88,033.26	88,033.26
• Retraits			0.00
• Correction sur la valeur du solde			0.00
Fin de l'exercice:	5,000,000.00	432,670.89	5,432,670.89
B. Amortissement			
Valeur au 1 ^{er} janvier 2010	2,500,000.00	286,785.65	2,786,785.65
Changements durant l'exercice:			
• Additions	166,666.67	43,570.14	210,236.81
• Retraits			0.00
• Correction sur la valeur du solde			0.00
Fin de l'exercice:	2,666,666.67	330,355.79	2,997,022.46
Valeur nette (A + B)	2,333,333.33	102,315.10	2,435,648.43

Immobilisations corporelles

	Installations, machines et meubles	Equipement informatique	Total
A. Prix d'achat:			
Valeur au 1 ^{er} janvier 2010	304,675.54	1,394,724.41	1,699,399.95
Changements durant l'exercice:			
• Additions	1,890.00	66,603.95	68,493.95
• Retraits	-8,118.16		-8,118.16
• Correction sur la valeur du solde			0.00
Fin de l'exercice:	298,447.38	1,461,328.36	1,776,012.06
B. Amortissement			
Valeur au 1 ^{er} janvier 2010	-244,222.29	-1,314,148.65	-1,558,370.94
Changements durant l'exercice:			
• Additions	-14,440.80	-61,593.82	-76,034.62
• Retraits	8,118.16		8,118.16
• Correction sur la valeur du solde			0.00
Fin de l'exercice:	-250,544.93	-1,375,742.47	-1,626,287.40
Valeur nette (A + B)	47,902.45	85,585.89	133,488.34

Les taux d'amortissement annuels appliqués à l'actif immobilisé sont les suivants:

Logiciels et matériels informatiques	25%
Matériel de télécommunication et d'audiovisuel	25%
Imprimerie, affranchissement, sécurité, immeubles, outillage	12,5 %
Mobiliers	10 %

Stocks

Les publications sont enregistrées dans les stocks de l'ETF et non dans les «coûts». Bien que la valeur commerciale des publications soit nulle, leur valeur de remplacement est estimée à 22 812,80 EUR. Le nombre de publications en stock est légèrement inférieur à celui de l'an dernier du fait que l'ETF a continué de privilégier le téléchargement des publications disponibles en ligne par rapport aux versions papier.

Préfinancement à court terme

Les préfinancements sont des paiements représentant pour leurs bénéficiaires une avance de trésorerie. Ils peuvent être divisés en plusieurs paiements décaissés au cours d'une période définie dans l'accord de préfinancement concerné. À la fin de l'exercice, les montants des préfinancements en suspens sont évalués au montant d'origine moins les montants rendus, les montants éligibles liquidés et les montants éligibles estimés qui ne sont pas encore liquidés à la fin de l'exercice et les réductions de valeur.

Créances à court terme

À la rubrique «créances à court terme», figurent les montants que doivent les clients et d'autres débiteurs, les avances versées au titre des missions en cours, les dépenses reportées et les créances sur des entités consolidées.

Comptes de trésorerie

Les valeurs disponibles sont comptabilisées dans le bilan au prix coûtant. Elles comprennent la caisse, les dépôts bancaires, les paiements envoyés aux banques et les intérêts reçus en janvier 2011 concernant 2010. Par rapport à l'exercice précédent, l'on constate une réduction due aux très exigeantes demandes de fonds en faveur de la CE et au nombre élevé de paiements exécutés.

Passif

Capital

Le capital se compose des bénéfices/déficits accumulés des années précédentes auxquels s'ajoute le résultat économique de l'exercice (voir aussi le tableau 2, État de variation des capitaux propres.)

Provision pour risques et charges

Sous cette rubrique figurent les charges reportées telles que les dettes à court terme et les régularisations lorsqu'il existe une incertitude concernant l'échéance ou le montant des dépenses futures nécessaires pour la liquidation de l'obligation légale. En 2010, la provision globale concernant des affaires juridiques en instance affiche une forte baisse, compte tenu de la conclusion de plusieurs affaires juridiques.

En 2010, la provision introduite en 2009 pour l'adaptation des salaires refusée en 2009 a été annulée, étant donné que la Cour européenne de justice a annulé la décision du conseil. Par conséquent, l'augmentation de salaire initialement refusée a été payée au personnel. Le budget d'ETF ne disposait pas de la somme totale à payer, en raison de la décision prise à la fin de décembre 2010. Les calculs reçus concernaient un montant total de 100%, malgré la possibilité offerte par le PMO d'avoir le salaire refusé, payé partiellement en 2010 et partiellement en 2011. Or ETF avait opté pour un engagement de 34% pour le budget de 2010 (en lien avec le budget disponible) et les 66% restant en 2011 comme effet à recevoir de la part de la Commission. Le paiement au personnel a été effectué totalement en 2010 et le coût introduit correspond aussi à cette période.

Dettes à court terme

Sont repris comme charges à payer les montants dus aux créanciers pour les biens livrés ou les services fournis et les préfinancements restant à liquider, en provenance de la CE ou d'autres institutions européennes. Les principaux facteurs ayant contribué à la réduction globale des dettes à court terme sont détaillés ci-dessous:

Les dettes courantes d'un montant de 3 878 121,08 EUR sont liées principalement aux dépenses accumulées estimées concernant les crédits à reporter à 2011 et aux dépenses accumulées estimées concernant les préfinancements versés par l'ETF aux contractants. Une baisse est enregistrée par rapport à 2009. Le montant est ventilé comme suit:

Description - Charges à payer	Montant
Fonds fiduciaire italien - intérêts perçus en 2010	4,522.81
Reports ITF à 2011	280,712.54
Créditeurs	163,102.70
<i>Sous-total</i>	448,338.05
Description - Divers à payer	Montant
Personnel	13,631.82
Paiement des cotisations de sécurité sociale	63,287.87
Remboursements reçus - Paiements retournés en banque	17,995.06
ETE MEDA - intérêts perçus en suspens	295,395.12
<i>Sous-total</i>	390,309.87
Description - Autres dettes	Montant
Congés non pris en 2010	271,639.05
Charges à payer sur les préfinancements payés en 2010	507,829.35
Charges à payer sur les reports 2011	1,577,319.29
Adaptation de salaire (2009) payée à partir du budget 2011	198,352.65
Coûts de mission 2010 payés à partir du budget 2011	84,000.00
<i>Sous-total</i>	2,639,140.34
Préfinancements reçus d'entités consolidées de l'UE	373,515.72
Autres charges à payer auprès d'entités consolidées de l'UE	26,817.10
<i>Total</i>	3,878,121.08

Les dettes courantes d'un montant de 448 338,05 EUR sont ventilées de la manière suivante: 163 102,70 EUR pour les créanciers en attente en 2010 et 280 712,54 EUR pour les fonds reçus du ministère italien des affaires étrangères, composés de montants non engagés et d'engagements reportés. Le montant de 4 522,81 EUR représente les intérêts encaissés en 2010 sur les fonds reçus du ministère italien des Affaires étrangères.

Les dettes diverses représentent 390 309,87 EUR et sont composées de 13 631,82 EUR pour les paiements en suspens au personnel et de 63 287,87 EUR pour les paiements de cotisations de sécurité sociale en attente. Le montant de 17 995,05 EUR représente les remboursements reçus et les paiements retournés sur le compte bancaire. 295 395,12 EUR est le montant cumulé d'intérêts encaissés pour la convention ETE MEDA. Cette convention est close et l'ETF attend des notes de débit pour rembourser ce montant à la CE.

Sous la rubrique «autres dettes» sont classées les charges à payer relatives aux préfinancements payés et les montants à reporter à 2011. On observe une baisse par rapport à 2009 compte tenu du fait que l'ETF a réussi à payer jusqu'à 96,49 % des crédits de paiement reçus, se traduisant par une baisse reportée. Par ailleurs, l'ETF a réussi à évaluer et à liquider les préfinancements plus tôt. Sont également classés à la rubrique «autres dettes» les congés non pris en 2010, qui sont en hausse. En raison de la coupe dans le budget en 2010, une partie de l'augmentation de salaire de 2009 et des missions de la même année doivent être payées avec le budget 2011.

Par rapport à 2009, on observe une réduction dans les préfinancements reçus d'entités consolidées de la CE. Dans le contexte de la subvention habituelle de la CE, l'ETF a réussi à payer 96,49 % des crédits de paiement disponibles et doit retourner un total de 100 981,71 EUR à la CE, alors qu'en 2009 l'ETF avait enregistré un résultat budgétaire «négatif» et ne disposait d'aucun fonds à retourner à la CE.

Pour la convention ETE MEDA, les dépenses cumulées à liquider ont augmenté de 201 705,65 EUR.

Les intérêts acquis à retourner à la CE ont légèrement baissé.

Description de la convention	DG ou Service de la CE	Montant	Statut/commentaires
COMM (convention ETE MED)	DG AIDCO	5,000,000.00	Fonds perçus
Sous-total		5,000,000.00	
Subvention ETF - Intérêts à recouvrer	DG EAC	24,066.55	Intérêts perçus en 2010
Subventions de la CE	DG EAC	100,981.71	Résultats 2010
En attente d'apurement par la CE - MEDA-ETE	DG AIDCO	-4,751,532.54	Dépenses accumulées > 2010
Sous-total		-4,626,484.28	
TOTAL		373,515.72	

Les montants dus à la CE connus et confirmés par certaines entités figurent au chapitre «Autres dettes à court terme dues à des entités consolidées de la CE». Le montant total concerné représente 26 817,10 EUR et il est associé aux services fournis par d'autres services de la CE et d'autres agences.

4. Analyse des flux de trésorerie

L'analyse des flux de trésorerie représente les mouvements de trésorerie, autrement dit la différence entre les encaissements et les décaissements au cours d'une période déterminée. L'on constate une réduction des flux de trésorerie en raison de très fortes demandes de fonds en faveur de la CE et du nombre élevé de paiements exécutés.

5. Compte de résultat budgétaire

Le résultat budgétaire de 2009 représente la différence entre:

- les recettes encaissées enregistrées durant cet exercice financier;
- le volume des décaissements effectués à partir des crédits de l'exercice financier concerné, plus les crédits du même exercice financier reportés à l'exercice financier suivant; et,
- les annulations des crédits reportés de l'exercice financier précédent.

Cette différence est augmentée ou réduite par:

- le solde résultant des profits et pertes de change enregistrés durant l'exercice financier;
- les résultats des années précédentes remboursés à la CE.

6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique

Le résultat budgétaire et son rapprochement du résultat économique sont présentés pour fournir au lecteur un tableau plus complet et démontrer la différence entre bilan économique et bilan budgétaire. L'ajout de ces données aide le lecteur à faire le lien entre le résultat basé sur l'encaissement du résultat budgétaire de 2010 et le résultat économique accumulé de 2010.

7. Éléments d'actif et de passif éventuels

Les éléments d'actif et de passif éventuels figurent séparément dans les états financiers et représentent des avoirs ou des engagements potentiels. Au chapitre des éléments d'actif éventuels, l'ETF a enregistré les garanties bancaires reçues pour les préfinancements payés.

En raison de la terminaison d'une garantie, la somme présente une diminution de 228 000 euros.

Au chapitre des éléments de passif éventuels, l'ETF a enregistré les RAL reconnus – Engagements de paiement sur crédits en souffrance.

V. REMARQUES SUR L'EXECUTION DU BUDGET ET LA GESTION FINANCIERE

1. Introduction

Principes budgétaires

Les principes budgétaires adoptés par l'ETF sont conformes aux dispositions du règlement financier de l'ETF, adopté par le conseil de direction de l'ETF le 10 janvier 2009 et complété par les modalités d'application adoptées le 8 septembre 2003. Les modalités d'application du règlement financier révisé de l'ETF ont été finalisées et soumises au conseil de direction de l'ETF pour adoption. L'établissement et l'exécution du budget de la Fondation respectent les principes suivants:

- a) Unité et vérité budgétaire
- b) Annualité
- c) Équilibre
- d) Unité de compte
- e) Universalité
- f) Spécialité
- g) Bonne gestion financière
- h) Transparence

Structure du budget

L'état des dépenses du budget de l'ETF est présenté selon une nomenclature comportant une classification par destination. Il est donc divisé en cinq titres dont chacun se divise en chapitres, articles et postes.

L'ETF applique la nomenclature et la structure employées par la Commission européenne pour les titres 1, 2 et 3. Les titres 1 et 2 concernent les dépenses administratives tandis que le titre 3 est réservé aux dépenses opérationnelles.

- Le titre 1 englobe les dépenses relatives au personnel autorisé dans le tableau des effectifs de l'ETF et les dépenses concernant le personnel extérieur (y compris le personnel auxiliaire) et d'autres dépenses de gestion (y compris les frais de représentation).
- Le titre 2 couvre les dépenses administratives telles que les immeubles, le nettoyage et l'entretien, les locations, les télécommunications, l'eau, le gaz et l'électricité, ainsi que les dépenses de soutien (dont les frais de réunion).
- Le titre 3 couvre les dépenses relatives aux activités de l'ETF et notamment l'exécution de son programme de travail.

Les titres 4 et 5 concernent les budgets des fonds ou recettes affectés, associés à des contrats ou conventions particuliers conclus avec la CE et d'autres bailleurs de fonds. Ils se définissent de la manière suivante:

- Le titre 4 représente la coopération avec d'autres organisations. À l'heure actuelle, il ne comprend que les contributions du ministère italien des affaires étrangères.
- Le titre 5 représente la convention ETE-MEDA de la Commission européenne.

L'exécution du budget est préparée sur la base d'une «comptabilité de caisse modifiée». Le terme «modifiée» renvoie au fait que les montants reportés annuels sont inclus dans le budget.

Les montants «reportés» concernent des engagements légaux conclus durant l'exercice, mais non payés.

Le terme «engagement légal» renvoie à des actions juridiquement contraignantes accomplies par l'ETF, par exemple à des contrats ou à d'autres accords signés et à des commandes placées.

Dans le contexte de l'exécution du budget, le terme «dépenses» recouvre les crédits d'engagement utilisés. Les crédits d'engagement utilisés sont des engagements payés en 2009 et des engagements (en partie) reportés sur 2010.

Des informations détaillées concernant les aspects pertinents de l'exécution du budget par titre, chapitre et poste, ainsi que des informations sur l'exécution du budget en 2009 sont fournies plus loin à la section «Utilisation des crédits».

Exécution du budget de l'ETF en 2010

Afin de fournir au lecteur un aperçu complet des activités financières liées à l'exécution du budget en 2010, un tableau reprenant les crédits d'engagement et de paiement est présenté ci-après. Les données relatives aux paiements portent non seulement sur ceux exécutés en 2010 et associés au budget 2010, mais également sur ceux exécutés en 2010 mais reposant sur les budgets des exercices précédents.

En 2010, en raison de restrictions budgétaires, un montant de 162 178 EUR a été introduit dans le budget modifié au titre des recettes et dépenses «en nature». En pratique, les engagements et les paiements pour ce montant, liés à la conférence «Promouvoir l'inclusion sociale», ont été pris en charge par la CE. Ce montant n'est pas introduit dans le résultat budgétaire ou dans l'utilisation des crédits, étant donné que ces chiffres sont basés sur des transactions en espèces, ces dernières ayant été prises en charge par la CE.

2. Utilisation des crédits

i. Crédits de l'exercice courant

Crédits d'engagement							Crédits de paiement								
Poste	Description	Budget initial 2010	Transferts 2010	Crédits d'engagement finaux disponibles en 2010	Engagements 2010	Total des crédits d'engagement reportés à 2011	Budget initial 2010	Transferts 2010	Crédits de paiement finaux disponibles en 2010	Paiements exécutés en 2010 en lien avec des engagements 2010	Paiements exécutés en 2010 en lien avec des engagements 2009	Montant total des paiements exécutés en 2010	Crédits de paiement reportés à 2011		
1100	Traitements de base	6,942,106.00	-46,368.34	6,895,737.66	6,895,737.66	100.00%	0.00	6,942,106.00	-46,368.34	6,895,737.66	6,895,684.34	0.00	6,895,684.34	100.00%	0.00
1101	Allocations familiales	740,000.00	115,427.65	855,427.65	855,247.65	99.98%	0.00	740,000.00	115,427.65	855,427.65	855,247.65	0.00	855,247.65	99.98%	0.00
1102	Indemnités de dépassement et d'expatriation	1,010,000.00	-106,474.68	903,525.32	903,525.32	100.00%	0.00	1,010,000.00	-106,474.68	903,525.32	903,525.32	0.00	903,525.32	100.00%	0.00
1110	Agent contractuel	1,427,284.00	-8,157.23	1,419,126.77	1,419,126.77	100.00%	0.00	1,427,284.00	-8,157.23	1,419,126.77	1,419,126.77	0.00	1,419,126.77	100.00%	0.00
1112	Personnel local	167,440.00	-473.51	166,966.49	166,966.49	100.00%	1,140.00	167,440.00	-473.51	166,966.49	164,718.97	0.00	164,718.97	98.65%	1,140.00
1130	Assurance maladie	240,000.00	1,141.85	241,141.85	241,141.85	100.00%	0.00	240,000.00	1,141.85	241,141.85	241,141.58	0.00	241,141.58	100.00%	0.00
1131	Assurance accidents et maladie professionnelle	51,000.00	-969.21	50,030.79	50,030.79	100.00%	0.00	51,000.00	-969.21	50,030.79	50,030.79	0.00	50,030.79	100.00%	0.00
1132	Assurance chômage pour les agents temporaires	95,000.00	-355.83	94,644.17	94,644.17	100.00%	0.00	95,000.00	-355.83	94,644.17	94,644.17	0.00	94,644.17	100.00%	0.00
1140	Allocations de naissance et décès	1,200.00	-207.62	992.38	991.55	99.92%	0.00	1,200.00	-207.62	992.38	991.55	0.00	991.55	99.92%	0.00
1141	Frais de voyage annuel du lieu d'affectation au lieu d'origine	145,000.00	4,847.22	149,847.22	149,847.22	100.00%	0.00	145,000.00	4,847.22	149,847.22	149,847.22	0.00	149,847.22	100.00%	0.00
1147	Indemnités pour service continu ou par équipes et pour garde sur le site et/ou à domicile	15,000.00	-8,794.71	6,205.29	6,205.29	100.00%	0.00	15,000.00	-8,794.71	6,205.29	6,205.29	0.00	6,205.29	100.00%	0.00
1172	Frais d'organisation de stages à la Fondation	28,000.00	-4,900.00	23,100.00	23,100.00	100.00%	1,078.84	28,000.00	-4,900.00	23,100.00	22,021.16	0.00	22,021.16	95.33%	1,078.84
1177	Autres prestations et services institutionnels d'audit	270,000.00	109,800.47	379,800.47	377,605.07	99.42%	81,044.57	270,000.00	109,800.47	379,800.47	296,560.50	0.00	296,560.50	78.08%	81,044.57
1180	Frais divers de recrutement	51,500.00	-10,500.00	41,000.00	40,564.50	98.94%	11,309.57	51,500.00	-10,500.00	41,000.00	29,254.93	0.00	29,254.93	71.35%	11,309.57
1181	Frais de voyage (début et fin de contrat)	7,000.00	2,557.65	9,557.65	9,557.65	100.00%	0.00	7,000.00	2,557.65	9,557.65	9,557.65	0.00	9,557.65	100.00%	0.00
1182	Indemnités d'installation	96,750.00	-2,603.24	94,146.76	94,146.76	100.00%	0.00	96,750.00	-2,603.24	94,146.76	94,146.76	0.00	94,146.76	100.00%	0.00

Crédits d'engagement							Crédits de paiement								
Poste	Description	Budget initial 2010	Transferts 2010	Credits d'engagement finaux disponibles en 2010	Engagements 2010	Total des crédits d'engagement reportés à 2011	Budget initial 2010	Transferts 2010	Credits de paiement finaux disponibles en 2010	Paiements exécutés en 2010 en lien avec des engagements 2010	Paiements exécutés en 2010 en lien avec des engagements 2009	Montant total des paiements exécutés en 2010	Credits de paiement reportés à 2011		
1183	Frais de déménagement	63,000.00	1,000.00	64,000.00	64,000.00	100.00%	9,621.46	63,000.00	1,000.00	64,000.00	54,378.54	0.00	54,378.54	84.97%	9,621.46
1184	Indemnités journalières temporaires	37,350.00	-4,141.85	33,208.15	32,888.48	99.04%	0.00	37,350.00	-4,141.85	33,208.15	32,888.48	0.00	32,888.48	99.04%	0.00
1190	Coefficients correcteurs	860,000.00	-61,108.81	798,891.19	798,891.19	100.00%	0.00	860,000.00	-61,108.81	798,891.19	798,891.19	0.00	798,891.19	100.00%	0.00
1191	Adaptation salariale	95,000.00	-95,000.00	0.00	0.00	0.00%	0.00	95,000.00	-95,000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00%	0.00
Sous-total	Chapitre 11 - Personnel en activité	12,342,630.00	-115,280.19	12,227,349.81	12,224,218.41	99.97%	104,194.44	12,342,630.00	-115,280.19	12,227,349.81	12,118,862.86	0.00	12,118,862.86	99.11%	104,194.44
1300	Frais de missions et de déplacement	1,035,000.00	-123,000.00	912,000.00	912,000.00	100.00%	3,653.63	1,035,000.00	-123,000.00	912,000.00	908,346.37	0.00	908,346.37	99.60%	3,653.63
Sous-total	Chapitre 13 - Missions et déplacements	1,035,000.00	-123,000.00	912,000.00	912,000.00	100.00%	3,653.63	1,035,000.00	-123,000.00	912,000.00	908,346.37	0.00	908,346.37	99.60%	3,653.63
1430	Service médical	43,770.00	-17,960.00	25,810.00	25,810.00	100.00%	16,550.00	43,770.00	-17,960.00	25,810.00	9,260.00	0.00	9,260.00	35.88%	16,550.00
1440	Formation interne	173,600.00	-51,920.06	121,679.94	121,133.06	99.55%	39,873.45	173,600.00	-51,920.06	121,679.94	81,259.61	0.00	81,259.61	66.78%	39,873.45
1490	Autres Interventions	15,000.00	-9,602.72	5,397.28	5,397.28	100.00%	4,287.80	15,000.00	-9,602.72	5,397.28	1,109.48	0.00	1,109.48	20.56%	4,287.80
Sous-total	Chapitre 14 - Infrastructure à caractère socio-médical	232,370.00	-79,482.78	152,887.22	152,340.34	99.64%	60,711.25	232,370.00	-79,482.78	152,887.22	91,629.09	0.00	91,629.09	59.93%	60,711.25
1520	Experts nationaux détachés	300,000.00	-151,869.03	148,130.97	148,130.97	100.00%	0.00	300,000.00	-151,869.03	148,130.97	148,130.97	0.00	148,130.97	100.00%	0.00
Sous-total	Chapitre 15 - Échange de personnel entre la Fondation et le secteur public	300,000.00	-151,869.03	148,130.97	148,130.97	100.00%	0.00	300,000.00	-151,869.03	148,130.97	148,130.97	0.00	148,130.97	100.00%	0.00
1700	Frais de représentation	12,000.00	2,000.00	14,000.00	13,375.02	95.54%	3,161.50	12,000.00	2,000.00	14,000.00	10,213.52	0.00	10,213.52	72.95%	3,161.50
Sous-total	Chapitre 17 - Frais de représentation	12,000.00	2,000.00	14,000.00	13,375.02	95.54%	3,161.50	12,000.00	2,000.00	14,000.00	10,213.52	0.00	10,213.52	72.95%	3,161.50
Sous-total	Titre 1 - DÉPENSES concernant les personnes liées à la fondation	13,922,000.00	-467,632.00	13,454,368.00	13,450,064.74	99.97%	171,720.82	13,922,000.00	-467,632.00	13,454,368.00	13,277,182.81	0.00	13,277,182.81	98.68%	171,720.82
2000	Location	9,601.00	-1,579.60	8,021.40	8,021.40	100.00%	2,290.00	9,601.00	-1,579.60	8,021.40	5,731.40	0.00	5,731.40	71.45%	2,290.00
2020	Eau, gaz, électricité et chauffage	120,000.00	-12,000.00	108,000.00	102,477.02	94.89%	0.00	120,000.00	-12,000.00	108,000.00	102,477.02	0.00	102,477.02	94.89%	0.00
2030	Nettoyage et entretien	321,300.00	-148,664.06	172,635.94	172,635.94	100.00%	13,904.10	321,300.00	-148,664.06	172,635.94	158,731.84	0.00	158,731.84	91.95%	13,904.10
2040	Aménagement des locaux	5,000.00	21,251.02	26,251.02	26,251.02	100.00%	3,410.00	5,000.00	21,251.02	26,251.02	22,841.02	0.00	22,841.02	87.01%	3,410.00
2050	Sécurité et surveillance	102,607.00	-6,838.89	95,768.11	95,768.11	100.00%	17,474.97	102,607.00	-6,838.89	95,768.11	78,293.14	0.00	78,293.14	81.75%	17,474.97

Crédits d'engagement							Crédits de paiement								
Poste	Description	Budget initial 2010	Transferts 2010	Credits d'engagement finaux disponibles en 2010	Engagements 2010	Total des crédits d'engagement reportés à 2011	Budget initial 2010	Transferts 2010	Credits de paiement finaux disponibles en 2010	Paiements exécutés en 2010 en lien avec des engagements 2010	Paiements exécutés en 2010 en lien avec des engagements 2009	Montant total des paiements exécutés en 2010	Credits de paiement reportés à 2011		
2090	Autres dépenses immobilières (y compris frais d'assurance et d'administration)	107,800.00	-32,034.49	75,765.51	75,765.51	100.00%	0.00	107,800.00	-32,034.49	75,765.51	75,765.51	0.00	75,765.51	100.00%	0.00
Sous-total	Chapitre 20 - Investissements en immobilier, location d'immeubles et frais accessoires	666,308.00	-179,866.02	486,441.98	480,919.00	98.86%	37,079.07	666,308.00	-179,866.02	486,441.98	443,839.93	0.00	443,839.93	91.24%	37,079.07
2100	Matériel TIC	75,500.00	-10,413.97	65,086.03	65,086.03	100.00%	69,925.52	75,500.00	-10,413.97	65,086.03	2,013.15	0.00	2,013.15	3.09%	69,925.52
2101	Développement et achat de logiciels	158,500.00	104,536.00	263,036.00	261,776.67	99.52%	77,658.81	158,500.00	104,536.00	263,036.00	112,322.17	0.00	112,322.17	42.70%	77,658.81
2102	Autres dépenses	128,230.00	-11,133.75	117,096.25	117,096.25	100.00%	14,832.37	128,230.00	-11,133.75	117,096.25	113,626.44	0.00	113,626.44	97.04%	14,832.37
2103	Coûts des télécoms	128,580.00	74,229.00	202,809.00	202,809.00	100.00%	31,388.19	128,580.00	74,229.00	202,809.00	159,444.62	0.00	159,444.62	78.62%	31,388.19
2104	Coût des équipements de télécommunication	7,300.00	10,917.75	18,217.75	18,217.75	100.00%	5,000.00	7,300.00	10,917.75	18,217.75	327.60	0.00	327.60	1.80%	5,000.00
Sous-total	Chapitre 21 - Technologies de l'information et des communications	498,110.00	168,135.03	666,245.03	664,985.70	99.81%	198,804.89	498,110.00	168,135.03	666,245.03	387,733.98	0.00	387,733.98	58.20%	198,804.89
2200	Achat installations techniques et matériel bureautique	0.00	3,448.00	3,448.00	3,447.62	99.99%	0.00	0.00	3,448.00	3,448.00	3,447.62	0.00	3,447.62	99.99%	0.00
2202	Location installations techniques et matériel bureautique	22,682.00	252.00	22,934.00	22,933.62	100.00%	4,465.96	22,682.00	252.00	22,934.00	18,467.66	0.00	18,467.66	80.53%	4,465.96
2203	Entretien, utilisation et réparation des installations techniques et du matériel bureautique	1,050.00	-600.00	450.00	450.00	100.00%	0.00	1,050.00	-600.00	450.00	450.00	0.00	450.00	100.00%	0.00
2210	Achat mobilier	0.00	71,929.33	71,929.33	71,550.00	99.47%	69,660.00	0.00	71,929.33	71,929.33	1,890.00	0.00	1,890.00	2.63%	69,660.00
Sous-total	Chapitre 22 - Biens meubles et frais accessoires	23,732.00	75,029.33	98,761.33	98,381.24	99.62%	74,125.96	23,732.00	75,029.33	98,761.33	24,255.28	0.00	24,255.28	24.56%	74,125.96
2300	Papeterie et fourniture de bureaux	45,000.00	3,061.00	48,061.00	46,976.99	97.74%	37,942.41	45,000.00	3,061.00	48,061.00	37,365.31	0.00	37,365.31	77.75%	37,942.41
2320	Diverses dépenses financières	2,000.00	-1,000.00	1,000.00	1,000.00	100.00%	0.00	2,000.00	-1,000.00	1,000.00	728.17	0.00	728.17	72.82%	0.00
2330	Frais de contentieux	30,000.00	4,495.00	34,495.00	34,495.00	100.00%	10,876.63	30,000.00	4,495.00	34,495.00	27,878.96	0.00	27,878.96	80.82%	10,876.63
2350	Assurances diverses	15,950.00	-2,807.44	13,142.56	13,142.56	100.00%	6,636.70	15,950.00	-2,807.44	13,142.56	10,023.48	0.00	10,023.48	76.27%	6,636.70

Crédits d'engagement							Crédits de paiement								
Poste	Description	Budget initial 2010	Transferts 2010	Credits d'engagement finaux disponibles en 2010	Engagements 2010	Total des crédits d'engagement reportés à 2011	Budget initial 2010	Transferts 2010	Credits de paiement finaux disponibles en 2010	Paiements exécutés en 2010 en lien avec des engagements 2010	Paiements exécutés en 2010 en lien avec des engagements 2009	Montant total des paiements exécutés en 2010	Credits de paiement reportés à 2011		
2352	Frais divers de réunions internes	10,000.00	-1,003.00	8,997.00	8,516.50	94.66%	0.00	10,000.00	-1,003.00	8,997.00	8,311.50	0.00	8,311.50	92.38%	0.00
2355	Menues dépenses	4,500.00	-212.90	4,287.10	4,287.10	100.00%	0.00	4,500.00	-212.90	4,287.10	1,807.10	0.00	1,807.10	42.15%	0.00
2360	Publications au journal officiel	10,000.00	-5,000.00	5,000.00	5,000.00	100.00%	1,000.00	10,000.00	-5,000.00	5,000.00	1,723.40	0.00	1,723.40	34.47%	1,000.00
Sous-total	Chapitre 23 - Dépenses courantes de fonctionnement administratif	117,450.00	-2,467.34	114,982.66	113,418.15	98.64%	56,455.74	117,450.00	-2,467.34	114,982.66	87,837.92	0.00	87,837.92	76.39%	56,455.74
2400	Correspondance et frais de port	45,400.00	-10,678.00	34,722.00	34,721.81	100.00%	15,775.59	45,400.00	-10,678.00	34,722.00	18,946.22	0.00	18,946.22	54.57%	15,775.59
Sous-total	Chapitre 24 - Affranchissement et télécommunications	45,400.00	-10,678.00	34,722.00	34,721.81	100.00%	15,775.59	45,400.00	-10,678.00	34,722.00	18,946.22	0.00	18,946.22	54.57%	15,775.59
2500	Frais de réunion du conseil de direction	130,000.00	-2,681.00	127,319.00	118,419.00	93.01%	44,949.16	130,000.00	-2,681.00	127,319.00	73,469.84	0.00	73,469.84	57.71%	44,949.16
Sous-total	Chapitre 25 - Frais de réunion et de convocation	130,000.00	-2,681.00	127,319.00	118,419.00	93.01%	44,949.16	130,000.00	-2,681.00	127,319.00	73,469.84	0.00	73,469.84	57.71%	44,949.16
Sous-total	Titre 2 - Immeuble, matériel et frais divers de fonctionnement	1,481,000.00	47,472.00	1,528,472.00	1,510,844.90	98.85%	474,761.73	1,481,000.00	47,472.00	1,528,472.00	1,036,083.17	0.00	1,087,490.84	75.12%	474,761.73
3000	Achat de publications et d'abonnements opérationnels	22,000.00	-3,159.00	18,841.00	18,775.81	99.65%	65.19	22,000.00	-4,402.65	17,597.35	17,089.09	197.11	17,286.20	98.23%	0.00
3010	Publications générales - Unité Communication externe	480,000.00	31,413.31	511,413.31	510,625.12	99.85%	788.19	480,000.00	98,114.85	578,114.85	254,306.61	323,808.24	578,114.85	100.00%	0.00
3030	Associations professionnelles et frais de participation	5,000.00	-733.00	4,267.00	4,266.35	99.98%	0.65	5,000.00	-733.65	4,266.35	4,266.35	0.00	4,266.35	100.00%	0.00
3040	Frais de traduction - Subvention ETF	200,000.00	48,615.00	248,615.00	248,615.00	100.00%	0.00	200,000.00	76,334.50	276,334.50	221,487.75	54,776.25	276,264.00	99.97%	0.00
Sous-total	Chapitre 30 - Dépenses opérationnelles	707,000.00	76,136.31	783,136.31	782,282.28	99.89%	854.03	707,000.00	169,313.05	876,313.05	497,149.80	378,781.60	875,931.40	99.96%	0.00
3140	Evaluation de l'impact et audit des activités du programme de travail	320,000.00	-63,993.00	256,007.00	255,676.11	99.87%	330.89	320,000.00	-62,428.26	257,571.74	88,706.11	165,865.63	254,571.74	98.84%	0.00
3150	ENP - Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE	960,000.00	15,733.07	975,733.07	975,732.97	100.00%	0.10	960,000.00	66,971.62	1,026,971.62	427,330.41	598,847.68	1,026,178.09	99.92%	0.00

Crédits d'engagement							Crédits de paiement						
Poste	Description	Budget initial 2010	Transferts 2010	Crédits d'engagement finaux disponibles en 2010	Engagements 2010	Total des crédits d'engagement reportés à 2011	Budget initial 2010	Transferts 2010	Crédits de paiement finaux disponibles en 2010	Paiements exécutés en 2010 en lien avec des engagements 2010	Paiements exécutés en 2010 en lien avec des engagements 2009	Montant total des paiements exécutés en 2010	Crédits de paiement reportés à 2011
	dans la zone de voisinage												
3160	IPA - Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone d'élargissement	960,000.00	-36,916.54	923,083.46	923,082.77	100.00%	0.69	960,000.00	120,214.50	1,080,214.50	599,066.62	481,147.88	1,080,214.50
3170	DCI - Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans l'instrument de coopération au développement	440,000.00	-10,790.00	429,210.00	429,210.00	100.00%	0.00	440,000.00	33,340.36	473,340.36	261,642.22	210,199.43	471,841.65
3180	ILP - Innovation & Apprentissage	670,000.00	-188,009.84	481,990.16	481,990.16	100.00%	0.00	670,000.00	-139,791.68	530,208.32	197,363.08	332,845.24	530,208.32
Sous-total	Chapitre 31 - Actions prioritaires: activités du programme de travail	3,350,000.00	-283,976.31	3,066,023.69	3,065,692.01	99.99%	331.68	3,350,000.00	18,306.54	3,368,306.54	1,574,108.44	1,788,905.86	3,363,014.30
Sous-total	Titre 3 - Dépenses liées à des activités opérationnelles	4,057,000.00	-207,840.00	3,849,160.00	3,847,974.29	99.97%	1,185.71	4,057,000.00	187,619.59	4,244,619.59	2,071,258.24	2,167,687.46	4,238,945.70
Total	Budget total disponible	19,460,000.00	-628,000.00	18,832,000.00	18,808,883.93	99.88%	597,004.81	19,460,000.00	-232,540.41	19,227,459.59	16,374,889.22	2,177,322.46	18,552,211.68
													96.49%
													646,482.55

Crédits de paiement: la différence entre le montant total perçu (19 297 822,00 euros) et les crédits inscrits (19 227 459,59 euros) s'élève à 70 362,41 euros, ce qui correspond au résultat budgétaire négatif pour l'année 2009. Ce résultat négatif devait être couvert par les crédits de paiement inscrits dans le budget 2010.

ii. Crédits reportés de 2009 à 2010

Poste	Description	Engagements reportés de 2009 à 2010	Crédits de paiement reportables de 2009 à 2010	Paiements exécutés pour les crédits 2009 en 2010	Crédits de paiement de 2009 annulés en 2010
1100	Traitements de base	240,000.00	240,000.00	239,793.00	207.00
1112	Personnel local	11,549.00	11,549.00	9,997.65	1,551.35
1172	Frais d'organisation de stages à la Fondation	318.15	318.15	0.00	318.15
1177	Autres prestations et services institutionnels d'audit	176,144.61	176,144.61	167,983.38	8,161.23
1180	Frais divers de recrutement	14,953.03	14,953.03	14,157.42	795.61
1183	Frais de déménagement	14,990.00	14,990.00	14,990.00	0.00
Sous-total	Chapitre 11 - Personnel en activité	457,954.79	457,954.79	446,921.45	11,033.34
1300	Frais de missions et de déplacement	218,463.68	218,463.68	218,038.87	424.81
Sous-total	Chapitre 13 - Missions et déplacements	218,463.68	218,463.68	218,038.87	424.81
1430	Service médical	5,980.00	5,980.00	2,310.00	3,670.00
1440	Formation interne	62,283.09	62,283.09	54,265.85	8,017.24
1490	Autres interventions	2,582.36	2,582.36	2,582.36	0.00
Sous-total	Chapitre 14 - Infrastructure à caractère socio-médical	70,845.45	70,845.45	59,158.21	11,687.24
1700	Frais de représentation	4,083.51	4,083.51	3,766.15	317.36
Sous-total	Chapitre 17 - Frais de représentation	4,083.51	4,083.51	3,766.15	317.36
Titre 1	DÉPENSES concernant les personnes liées à la fondation	751,347.43	751,347.43	727,884.68	23,462.75
2030	Nettoyage et entretien	11,925.26	11,925.26	11,921.64	3.62
2040	Aménagement des locaux	1,100.00	1,100.00	1,078.81	21.19
2050	Sécurité et surveillance	17,200.52	17,200.52	15,999.12	1,201.40
Sous-total	Chapitre 20 - investissements en immobilier, location d'immeubles et frais accessoires	30,225.78	30,225.78	28,999.57	1,226.21
2100	Matériel TIC	69,925.52	69,925.52	67,193.52	2,732.00
2101	Développement et achat de logiciels	77,658.81	77,658.81	73,907.00	3,751.81
2102	Autres dépenses	14,832.37	14,832.37	14,830.56	1.81
2103	Coûts des télécoms	31,388.19	31,388.19	27,275.44	4,112.75
2104	Coûts des équipements de télécommunication	5,000.00	5,000.00	4,166.65	833.35
Sous-total	Chapitre 21 - Technologies de l'information et des communications	198,804.89	198,804.89	187,373.17	11,431.72
2203	Entretien, utilisation et réparation des installations techniques et du matériel bureautique	50.00	50.00	0.00	50.00
2250	Achat de publications non opérationnelles et abonnements	2,752.25	2,752.25	2,638.40	113.85
Sous-total	Chapitre 22 - Biens meubles et frais accessoires	2,802.25	2,802.25	2,638.40	163.85
2300	Papeterie et fourniture de bureaux	37,942.41	37,942.41	37,515.04	427.37

Poste	Description	Engagements reportés de 2009 à 2010	Crédits de paiement reportables de 2009 à 2010	Paiements exécutés pour les crédits 2009 en 2010	Crédits de paiement de 2009 annulés en 2010
2330	Frais de contentieux	10,876.63	10,876.63	10,876.63	0.00
2350	Assurances diverses	6,636.70	6,636.70	5,778.59	858.11
2360	Publications au Journal officiel	1,000.00	1,000.00	0.00	1,000.00
Sous-total	Chapitre 23 - Dépenses courantes de fonctionnement administratif	56,455.74	56,455.74	54,170.26	2,285.48
2400	Correspondance et frais de port	19,984.95	19,984.95	3,419.48	16,565.47
Sous-total	Chapitre 24 - Affranchissement et télécommunications	19,984.95	19,984.95	3,419.48	16,565.47
2500	Frais de réunion du conseil de direction	48,244.20	48,244.20	47,781.76	462.44
Sous-total	Chapitre 25 - Frais de réunion et de convocation	48,244.20	48,244.20	47,781.76	462.44
Titre 2	Immeuble, matériel et frais divers de fonctionnement	356,517.81	356,517.81	324,382.64	32,135.17
3040	Coûts de traduction	70.00	70.00	70.00	0.00
30	Chapitre Total 30 - Dépenses opérationnelles	70.00	70.00	70.00	0.00
Titre 3	Dépenses liées aux activités opérationnelles	70.00	70.00	70.00	0.00
Total	Total crédits:	3,493,552.12	1,107,935.24	1,052,337.32	55,597.92

Pour le titre 3, des engagements liés à la subvention de l'ETF, d'un montant total de 2 385 616,88 EUR, ont été reportés de 2009 à 2010. Ces engagements sont honorés au moyen des Crédits payés de 2010, et les montants payés sont repris dans le tableau «i. Crédits de l'exercice courant». L'engagement reporté au titre du poste 3040 concerne les crédits d'engagement et de paiement liés aux fonds reçus du Centre de traduction en 2008.

iii. Crédits affectés

Chapitre	Description	Crédits d'engagement				Crédits de paiement		
		Crédits d'engagement disponibles 2010	engagements 2010	% total engagé	Crédits d'engagement disponibles reportés à 2011	Crédits de paiement final disponible s en 2010	Total des paiements 2010	% total payé
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2003	-	-	-	-	123.87	123.87	-
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2004	391.25	85.53	-	476.78	8,849.29	4,328.09	-
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2005	0.50	702.97	-	703.47	703.47	0.00	-
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2006	1,040.87	4,693.47	-	5,734.34	80,745.20	45,754.56	-
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2007	-	-	-	--	7,102.04	4,873.01	-
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2008	54,292.00	15,430.82	-	38,861.18	200,630.92	115,362.34	-
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2009	200,563.51	77,966.51	-	122,597.00	205,574.02	52,574.40	-
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2010	5,571.74	5,571.74	-	-	5,571.74	-	-
Total autres bailleurs de fonds:		261,859.87	93,487.10	35.70%	168,372.77	509,300.55	223,016.27	43.79%
51	Ressources humaines - fonds disponibles les années précédentes	-	-	-	-	143,346.39	83,835.83	-
52	Voyages et indemnités journalières - fonds disponibles les années précédentes	-	-	-	-	157,845.80	33,747.63	-
53	Autres frais (visibilité et conférences/séminaires)	-	-	-	-	133,048.59	69,122.19	-
54	Activité d'acquisition pour la composante 3	-	-	-	-	-	-	-
55	Activité d'acquisition pour la composante 4	-	-	-	-	932.33	-	932.33
56	Audit financier	-	-	-	-	15,000.00	15,000.00	-
57	Imprévus	-	-	-	-	-	-	-
Total CE - convention MEDA-ETE:		0.00	0.00	0.00%	0.00	450,173.11	201,705.65	44.81%
Total	Total budget disponible:	261,859.87	93,487.10	35.70%	168,372.77	959,473.66	424,721.92	40.94%
								534,751.74

VI. TABLEAU DES EFFECTIFS DE L'ETF POUR 2010

Groupe de fonctions et grade	Tableau des effectifs 2010		Postes pourvus au 31 décembre 2010	
	Permanents	Temporaires	Permanents	Temporaires
AD 16				
AD 15				
AD 14		1		1
AD 13		3		
AD 12		5		5
AD 11		13		11
AD 10		4		3
AD 9		18		12
AD 8		4		4
AD 7		10		20
AD 6		1		1
AD 5				
Sous-total AD	—	59	—	57
AST 11				
AST 10		3		
AST 9		6		6
AST 8		2		4
AST 7		7		5
AST 6		10		6
AST 5		4		2
AST 4		5		4
AST 3				5
AST 2				3
AST 1				
Sous-total AST	—	37	—	35
Total	—	96	—	92

De plus, ETF a 32 agents contractuels, 2 experts nationaux en détachement et 2 agents locaux.

ANNEXE I: LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DE DIRECTION EN 2010

Commission européenne Président	M. Jan TRUSCZYŃSKI Directeur général DG Éducation et Culture
Commission européenne Membre (réunion de juin)	M. Rutger WISSELS Directeur DG Relations extérieures
Commission européenne Membre suppléant (réunion de novembre)	M. Ronan MAC AONGUSA Responsable de la coordination des secteurs DG Relations extérieures
Commission européenne Membre	M. Gerhard SCHUMANN-HITZLER Directeur DG Élargissement
Expert sans droit de vote [*] (réunion de juin/novembre)	M. Jean-François MEZIERES Directeur général délégué à la formation et l'éducation Conseil régional du Centre
Expert sans droit de vote [*] (réunion de juin/novembre)	Dr. Stamatis PALEOCRASSAS École d'enseignement pédagogique et technologique Faros
Expert sans droit de vote [*] (réunion de juin/novembre)	Mme Sara PARKIN Directrice fondatrice Forum pour l'avenir
Autriche Membre	M. Karl WIECZOREK Expert de haut niveau Département de la formation professionnelle Ministère fédéral de l'économie et du travail
Autriche Suppléant	M. Reinhard NÖBAUER Expert de haut niveau Enseignement et formation professionnels Ministère fédéral de l'éducation, des arts et de la culture
Belgique Membre	Mme Micheline SCHEYS Chef de projet politique stratégique EFP Département de l'enseignement Ministère de la Communauté flamande
Bulgarie Membre	Mme Valentina DEYKOVA Chef d'unité Unité de développement, d'analyse et d'évaluation des politiques Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sciences
Bulgarie Suppléant	Mme Emiliiana DIMITROVA Chef de la division du développement et des perspectives Direction de l'enseignement professionnel et de la formation continue Ministère de l'éducation et des sciences

* En vertu de l'art. 7.1, les trois experts nommés par le Parlement européen n'ont pas de droits de vote.

Chypre Membre	M. Charalambos CONSTANTINOU Directeur Enseignement technique et professionnel Ministère de l'éducation et de la culture
Chypre Suppléant	M. Ilias MARKATZIIS Directeur de l'enseignement technique et professionnel Département de l'enseignement technique et professionnel Ministère de l'éducation et de la culture
République tchèque Membre	M ^{me} Helena ÚLOVCOVÁ Directrice adjointe Institut national de l'enseignement technique et professionnel
République tchèque Suppléant (réunion de juin)	M ^{me} Katerina MOLNÁROVÁ Département pour l'enseignement et la formation professionnels Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports
République tchèque Suppléant (réunion de novembre)	M. Milos RATHOUSKY Directeur du département pour l'enseignement et la formation professionnels Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports
Danemark Membre	M. Roland Svarrer ØSTERLUND Conseiller principal Enseignement supérieur et coopération internationale Ministère de l'éducation
Danemark Suppléant	M. Philip PEDERSEN Conseiller principal d'éducation Enseignement professionnel Ministère de l'éducation
Estonie Membre	M ^{me} Külli ALL Conseillère Enseignement professionnel et formation des adultes Ministère de l'éducation et de la recherche
Finlande Membre	M ^{me} Tarja RIIHIMAKI Conseillère d'éducation Département de la politique d'éducation et des sciences Ministère de l'éducation
Finlande Suppléant	M. Ossi V. LINDQVIST Ex-président du conseil finlandais d'évaluation de l'enseignement supérieur Université de Kuopio
France Membre	M. Maurice MEZEL Conseiller spécial Affaires internationales Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité
France Suppléant (réunion de juin)	M. Vincent HONORAT Chargé de mission à la DREIC (bureau 1) Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
France Suppléant (réunion de novembre)	M ^{me} Elisabeth ARNOLD Chargé de mission à la DREIC Direction des relations européennes et internationales et de la coopération Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Allemagne	M. Stefan SCHNEIDER
Membre	Chef d'unité Questions générales et politique de l'éducation UE Bundesministerium für Bildung und Forschung
Allemagne	M ^{me} Juliane REIMERS
Suppléant	Chef d'unité adjointe Département international/Politique de l'éducation UE Ministère fédéral allemand de l'enseignement et de la recherche
Grèce	M. Angelos ANGELIDIS
Membre	Président Organisation pour la formation et l'enseignement professionnels
Grèce	M. Kostas KALTASAS
Suppléant	Vice-président Organisation pour la formation et l'enseignement professionnels
Hongrie	M. György SZENT-LÉLEKY
Membre	Conseiller principal Département de la formation pour adultes et EFP Ministère des affaires sociales et du travail
Irlande	M. Niall MONKS
Membre	Administrateur principal adjoint Ministère des entreprises, du commerce et de l'emploi
Irlande	M ^{me} Ann Mary REDMOND
Suppléant	Directrice exécutive Ministère des entreprises, du commerce et de l'emploi
Italie	M. Alberto CUTILLO
Membre	Ministre plénipotentiaire Direction générale de l'intégration européenne Ministère des affaires étrangères
Italie	M. Luigi GUIDOBONO CAVALCHINI
Suppléant	Président Services bancaires privés UniCredit
Lettonie	M ^{me} Lauma SIKA
Membre	Secrétaire d'État adjointe Ministère de l'éducation et des sciences
Lettonie	M ^{me} Dita TRAIDAS
Suppléant	Directrice Agence pour le développement de l'éducation
Lituanie	M. Romualdas PUSVASKIS
Membre	Directeur Département de l'enseignement professionnel et de l'enseignement et de la formation continu Ministère de l'éducation et des sciences
Lituanie	M ^{me} Giedre BELECKIENE
Suppléant	Directrice Centre de méthodologie pour l'enseignement et la formation professionnels
Luxembourg	M. Antonio DE CAROLIS
Membre	Directeur adjoint à la formation professionnelle Service de la formation professionnelle Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle

Luxembourg Suppléant (réunion de juin)	M ^{me} Edith STEIN Chambre de commerce du Grand-duc'hé du Luxembourg
Luxembourg Suppléant (réunion de novembre)	M. Nic ALFF Directeur à la formation professionnelle Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle
Malte Membre (réunion de juin)	M. Christopher BEZZINA Secrétaire permanent Ministère de l'éducation, de la culture, de la jeunesse et des sports
Malte Membre (réunion de novembre)	M. Philip VON BROCKDORFF Président Commission nationale de l'enseignement supérieur
Malte Suppléant (réunion de juin)	M. Maurice GRECH Directeur principal Collège des arts, des sciences et de la technologie de Malte
Malte Suppléant (réunion de novembre)	M. Richard CURMI Directeur Conseil des qualifications de Malte
Pays-Bas Membre	M ^{me} Boukje SPIT Chef d'unité Innovation et information Direction de l'enseignement professionnel et de la formation des adultes Ministère de l'éducation, de la culture et des sciences
Pologne Membre	M. Jerzy WISNIEWSKI Directeur adjoint Département des fonds structurels Ministère de l'éducation nationale
Pologne Suppléant	M ^{me} Danuta CZARNECKA Directrice adjointe Département des programmes internationaux et de la reconnaissance des diplômes Ministère des sciences et de l'enseignement supérieur
Portugal Membre	M ^{me} Maria Cândida SOARES MEDEIROS Directrice générale Département pour les études prospectives et la planification Ministère de la sécurité sociale et du travail
Portugal Suppléant	M. Francisco CANEIRA MADELINO Président du service public de l'emploi du Portugal Conseil de direction Institut pour l'emploi et la formation professionnelle
Roumanie Membre	M ^{me} Liliana PREOTEASA Directrice générale Direction générale de l'enseignement et de l'apprentissage tout au long de la vie Ministère de l'éducation de la recherche, de la jeunesse et des sports
République slovaque Membre	M. Juraj VANTUCH Enseignant/chercheur Faculté de l'éducation Université Comenius
Slovénie Membre	M. Elido BANDELJ Directeur Institut de la République de Slovénie pour l'EFP

Slovénie Suppléant	M. Anton SIMONIC Conseiller spécial Affaires européennes Ministère de l'éducation, des sciences et des sports
Espagne Membre	M ^{me} Rosario ESTEBAN BLASCO Responsable d'unité Sous-direction générale EFP Ministère de l'éducation, de la politique sociale et des sports
Espagne Suppléant	M ^{me} Gema CAVADA BARRIO Conseillère technique Sous-direction générale et conseils EFP Ministère de l'éducation, de la politique sociale et des sports
Suède Membre	M. Shawn MENDES Administrateur Division de l'assistance financière des étudiants et de l'enseignement adulte Ministère de l'éducation et de la recherche
Suède Suppléant	M. Erik HENRIKS Conseiller spécial Département de l'enseignement secondaire supérieur Ministère de l'éducation et de la recherche
Royaume-Uni Membre	M ^{me} Nicola ARCHER Conseillère politique européenne Politique d'éducation de l'UE et écoles européennes Division Union européenne
Royaume-Uni Suppléant <i>(réunion de novembre)</i>	M. Nick PRESTON Conseiller politique Multilateral Education and Skills Division (division de l'éducation et des compétences multiculturelles) Division Union européenne